



Procès-verbal de la 115^e assemblée générale

tenue le 9 septembre 2009 à 11h30 au local 2-52-101

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 12 mai 2009 et suites.
5. Informations diverses.
6. Cahier des demandes sectorielles.
7. Divers.
8. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 115.1 « Il est proposé de nommer Luc Loignon à la présidence de l'assemblée. »
Diane Lafrance propose et Pierre-Paul Charlebois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 115.2 « Il est proposé d'accepter les 7 personnes suivantes à titre de membres du SPECS-CSN : Nicolas Déziel Drouin (Économique), Maryse Fournier (Économique), Chantal Gauvreau (Mathématiques), Noémi Roy (Mathématiques), Véronique Grenier (Philosophie), Annie Bourgeois (Sciences sociales) et Sylvie Beaulieu (Techniques d'éducation à l'enfance). »
Louis Desmeules propose et Martin Fontaine appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 115.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »
Thérèse Létourneau propose et Rémi Bergeron appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 12 mai 2009 et suites.

Résolution 115.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 114^e assemblée générale tenue le 12 mai 2009. »
Jocelyn Beaupré propose et Alexandre Genest appuie.

5. Informations diverses.

a) Plage horaire et horaires des enseignants.

- Le bureau exécutif examine si la direction a respecté ses engagements.
- Les membres sont priés de communiquer avec le bureau exécutif pour tout commentaire.
- La plage horaire sera de nouveau sur la table.



b) Fédération autonome du collégial (FAC).

- La dissolution de la FAC sera effective le 30 octobre 2009.
- Ses 11 syndicats membres seront appelés d'ici là à décider de leur affiliation à la FNEEQ-CSN ou à la CSQ.

c) Prochaine assemblée générale du SPECS.

- Le mardi 29 septembre 2009.

d) Coq rôti.

- En lock out depuis juillet 2008, le conflit perdure toujours.
- Demain il y aura une épluchette de blé d'inde au profit des syndiqués du Coq Rôti.

e) Projet de loi 44 : Gouvernance.

- La FNEEQ s'oppose. Elle déposera un mémoire cet automne.

6. Cahier des demandes sectorielles.

- Claude Tétreault fait la présentation du document des demandes sectorielles.
- Il est suggéré que le sens de l'expression « fonction de droites par programme » soit mieux expliquée dans le document :
[... De plus, la façon dont les ressources sont allouées à chaque collège doit être revue afin que cette allocation tienne compte des besoins réels. Depuis 2000, elles sont allouées à chaque cégep **en fonction de droites par programme** bâties sur les données des années scolaires 1989-1990 à 1996-1997 ...]
(page 5 du document projet de demandes sectorielles).
- Il est suggéré qu'on ajoute « ETC » à la parenthèse en 1.12.

Résolution 115.5 « Il est proposé, à la section 1, d'ajouter à 1.12 une mention spécifique pour "les troubles d'apprentissage"; 1.12 pourrait se lire ainsi :
[1.12 Trouver une solution à la problématique posée par les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers (ex. handicaps physiques ou psychologiques, **troubles d'apprentissage**)]. »
Keith Éthier-Delorme propose et Pierre-Paul Charlebois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résolution 115.6 « Il est proposé qu'un nouvel item soit ajouté à la section 1, soit un plancher de PES dans le calcul de la CI afin de régler le problème des petites cohortes.»
Pierre Cliche propose et Rémi Bergeron appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résolution 115.7 « Il est proposé, à la section 4. Précarité, que l'on vise à améliorer l'ordre de priorité des précaires dans le réseau (retour à 5.4.17) et que soit reconsidéré la question des zones pour les MEDs.»
Alexandre Genest propose et Rodrigue Bergeron appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résolution 115.8 « Il est proposé d'adopter le cahier des demandes sectorielles en y intégrant les modifications adoptées en 115.5, 115.6 et 115.7.»
Thérèse Létourneau propose et Steve Dubois appuie.
Adoptée à l'unanimité.



7. Divers.

- Réjean Houle, directeur de secteur, a convoqué les nouveaux enseignants en mathématiques à une réunion au même moment que se tient la présente assemblée.

8. Levée de l'assemblée.

Résolution 115.15

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Louis Desmeules propose et Keith Éthier-Delorme appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Diane Lafrance, présidente

Steve McKay, secrétaire